



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK  
Commission fédérale des médias COFEM  
Commissione federale dei media COFEM

---

# Rapport annuel 2018

de la Commission fédérale des médias COFEM

---

Commission fédérale des médias COFEM  
c/o Office fédéral de la communication OFCOM  
Rue de l'Avenir 44, 2501 Biel/Bienne  
Tél. +41 58 460 5755  
martina.leonarz@bakom.admin.ch  
Bienne, le 28 mars 2019

## Table des matières

<b>Résumé de l'étude</b>	<b>2</b>
<b>1 Sujets d'actualité à la COFEM</b>	<b>3</b>
1.1 journalisme	3
1.1.1 Groupe de travail sur le journalisme - Discussions en plénière	3
1.1.2 Échange avec des représentants de l'industrie des médias	3
1.2 chaussures à semelles compensées	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>
1.2.1 Caractéristiques spéciales des médias à l'ère numérique : Événement de clôture	4
1.2.2 Groupe de travail sur le thème "Plates-formes"	4
1.2.3 Échange avec des experts externes	4
<b>2 L'engagement de la COFEM dans le contexte des transactions médiatico-politiques actuelles</b>	<b>5</b>
2.1 La nouvelle loi fédérale sur les médias électroniques (LMEE)	5
2.2 Autres commentaires sur les consultations et les consultations avec les autorités publiques	6
<b>3 La Commission et le Secrétariat technique</b>	<b>6</b>
3.1 autoréflexion	6
3.2 Composition des membres de la COFEM	6
3.3 Secrétariat, Varia	6
<b>4 Aperçu : Dates et contacts</b>	<b>7</b>
4.1 Dates : sessions	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>
4.2 Réunions ultérieures	8
4.3 Présidium élargi	8
<b>Membres de la COFEM 2018</b>	<b>9</b>

## Résumé

En matière de politique des médias, l'année 2018 a été marquée par le vote sur l'initiative populaire "Oui à la suppression des redevances radio et télévision" (Initiative "No Billag") du 4 mars 2018 et par les travaux relatifs au projet de nouvelle loi fédérale sur les médias électroniques (LME), laquelle doit remplacer la LRTV.

La COFEM a salué le fait que, dans le cadre de cette initiative, les médias, leur qualité et de manière générale le système des médias en Suisse ont fait l'objet d'un large débat public. Elle s'est dite soulagée par le rejet clair (71,6%) de l'initiative, tout en considérant ce vote comme le point de départ d'une discussion plus approfondie et objective sur le service public dans les médias en Suisse.

Les travaux de la COFEM ont été principalement dictés par le projet de loi sur les médias électroniques (LME). Les échanges intensifs menés en 2017 déjà avec l'office responsable, à savoir l'OFCOM, se sont prolongés en 2018 dans le cadre d'un dialogue où la COFEM a œuvré à titre consultatif. En outre, elle a participé en tant qu'acteur indépendant à la consultation des offices ainsi qu'à la consultation sur le projet de loi.

La COFEM s'est aussi intéressée à divers aspects du journalisme et a continué à travailler sur le document de travail avec une approche plus précise. Elle a également tenu compte de l'importance croissante des plateformes numériques; un groupe de travail nouvellement constitué a approfondi le sujet. En outre, elle a participé à divers événements et rencontres avec des experts et des représentants de la branche.

# 1 Thèmes traités actuellement par la COFEM

## 1.1 Journalisme

### 1.1.1 Groupe de travail sur le journalisme - Discussions en plénum

Comme en 2017, la COFEM a traité divers aspects du journalisme au cours de l'année 2018. Le groupe de travail constitué à cet effet a présenté des points de discussion pour chaque session plénière de la Commission. Il a mis l'accent sur des questions concrètes concernant la trouvabilité et le caractère reconnaissable des contenus journalistiques dans un contexte numérique. Le groupe de travail estime que le journalisme doit être considéré comme un service d'intérêt public et, en ce sens, qu'il a une incidence sur les valeurs normatives. Dans son document de travail, il se penche sur la difficulté croissante de trouver et de reconnaître les contenus journalistiques ainsi que la perte de légitimité du journalisme, des tendances dues notamment à la numérisation, notamment aux algorithmes, aux robots sociaux et aux fausses informations (*fake news*). Sur la base des travaux préparatoires du groupe de travail, la Commission a examiné les mesures possibles visant à renforcer le journalisme tant au niveau des organisations (niveau méso) qu'au niveau de l'acceptation et de l'utilisation (niveau micro). Les discussions ont porté sur les questions suivantes: Les organisations de médias sont-elles absolument nécessaires pour le journalisme? Quelle est l'importance des marques? Dans quelle mesure, par exemple, les labels (de qualité ou autres) qui rendent le journalisme ou les contenus journalistiques reconnaissables sont-ils prometteurs? Qui paierait les frais engendrés? Dans quelle mesure des compétences en matière de médias sont-elles nécessaires pour trouver et évaluer des contenus journalistiques? Afin de répondre à ces questions et de compléter le document de travail, des auditions ont été organisées avec divers acteurs de la branche des médias, des milieux scientifiques et du monde politique (printemps 2019). La COFEM tient à renforcer le journalisme. Il est prévu de publier le document de travail dans le courant de l'année 2019.

### 1.1.2 Echange de vues avec des représentants de la branche des médias

Outre les discussions internes, la COFEM a profité de ses sessions plénières pour échanger des points de vue avec divers représentants de la branche des médias.

Lors de sa réunion du 27 avril 2018, la Commission a rencontré des professionnels et des responsables des médias du canton du Jura et du Jura bernois. Elle s'est notamment intéressée à la situation particulière des médias dans le Jura et a cherché à savoir comment ses interlocuteurs évaluaient leur avenir compte tenu du contexte économique difficile. Dans son allocution de bienvenue, David Eray, alors Président du gouvernement jurassien, a souligné l'importance d'une nette majorité en faveur de la radiotélévision publique (le canton du Jura a rejeté l'initiative No Billag par 78.1% des voix). En outre, il a souligné l'importance du "Quotidien Jurassien", seul titre indépendant du canton. Il a également mentionné celle des nouveaux médias en ligne, qui, dans le contexte de la numérisation, s'imposeront encore davantage. Les représentants des radios et télévisions privées, Pierre Steulet (Radio BMJ FM) et Marcello del Zio (TV Canal Alpha), ainsi que ceux de la presse écrite, Muriel Schindelholz et Rémy Chételat (Le Quotidien Jurassien), ont relevé qu'ils pouvaient continuer à compter sur le marché publicitaire, principalement local et régional (petits clients), mais qu'ils enregistraient des baisses financières notables et donc aussi des creux économiques. En particulier, les représentants du "Quotidien Jurassien" ont souligné dans leurs interventions l'importance de la qualité de l'information. L'un des plus grands défis est posé par le recul des abonnements papier, qui ne peut pas être compensé par les abonnements électroniques. La politique et l'administration devraient reconnaître que la presse écrite fournit un service public.

La retraite effectuée à Coire début octobre 2018 a été une nouvelle occasion d'échanger avec des organisations de médias (au sens large). La COFEM a complété l'expertise de ses membres grisons Ladina Heimgartner (RTR) et Andrea Masüger (Somedia) en discutant avec trois invités, Johannes Flury (Lia Rumantscha), Gian Michael (Agentura da Novitads Rumantscha ANR) et Martina Gammeter (Engadiner Post / Posta Ladina). En mettant l'accent sur le romanche dans le contexte de l'évolution des médias, des possibilités ou restrictions financières et des défis spécifiques à une petite région linguistique, ils ont expliqué comment ils voyaient l'avenir de leurs organisations respectives et des médias romanches en général. Le concept "Avenir du paysage des médias en romanche" soumis à l'Office

fédéral de la culture et qui vise à renforcer les médias romanches - et de ce fait le romanche lui-même - a également été discuté.

## **1.2 Plateformes**

### **1.2.1 Spécificités des médias à l'ère numérique: présentation du document**

La Commission a abordé le thème des médias numériques en 2017 déjà dans son analyse "Spécificités des médias à l'ère numérique d'un point de vue économique et social"<sup>1</sup>. Le 22 janvier 2018, la COFEM a publié son document de discussion et organisé une présentation au Musée de la communication à Berne.

Les conclusions suivantes, que la COFEM avait formulées dans le document, ont été discutées en détail:

1. Compte tenu de l'évolution de la situation, une aide directe et technologiquement neutre aux médias journalistiques est nécessaire.
2. La COFEM est favorable à un fournisseur national de services public et considère que la radiotélévision publique doit s'adapter aux nouvelles réalités numérique.
3. La COFEM souligne qu'il est important que la population continue à bénéficier d'une offre en médias complète et diversifiée, ce qui doit être assuré par des règles concernant l'accès au réseau, la neutralité du réseau et les algorithmes. Dans ce contexte, la compétence des utilisateurs dans le domaine des médias est également requise. Les utilisateurs doivent non seulement être en mesure d'utiliser activement les médias, mais aussi d'évaluer la fiabilité et les intérêts des sources, et de comprendre les réseaux sociaux et leur fonctionnement.

Au total, 55 personnes intéressées ont discuté, à l'occasion de tables rondes, des recommandations formulées dans le document. Pour la première fois sous cette forme, la COFEM a cherché à dialoguer avec les parties intéressées; elle a bénéficié d'une vision critique extérieure de son travail et, surtout, de nouvelles impulsions pour de futurs thèmes dans le domaine de la numérisation. Le défi que représentent les plateformes numériques pour les médias classiques et le journalisme a été clairement formulé dans les résumés: elles concurrencent partiellement les médias et interfèrent sur les processus d'information et de communication, notamment politiques, ainsi que sur les modes d'utilisation.

### **1.2.2 Groupe de travail sur le thème "Plateformes"**

Suite à cette présentation, la COFEM a approfondi le thème des plateformes internet (intermédiaires). Un groupe de travail s'est penché sur ce sujet pointu et a rédigé des documents de discussion pour la Commission dans son ensemble. La première étape consistait à définir et à déterminer l'objet central de la recherche. Les travaux de la COFEM et de l'OFCOM portent principalement sur les plateformes de divertissement, de communication et de partage des connaissances, et en particulier la transmission de l'information et des connaissances et la manière dont se constitue un public. Il a également été question de savoir comment les plateformes affectent les médias et les organisations de médias traditionnels, le journalisme, la constitution du public et les processus démocratiques de formation de l'opinion et de décision. Les premiers chapitres sur le nouveau monde des médias et sur les défis et opportunités des services de streaming et des plateformes ont déjà été publiés. Des réflexions sur la gouvernance sont encore menées. Une réunion avec des experts est prévue au printemps 2019. Le document sera alors complété, révisé et publié.

### **1.2.3 Discussions avec des experts externes**

La COFEM a invité divers experts issus du monde scientifique et de la pratique afin d'acquérir des connaissances supplémentaires sur certains thèmes et d'en débattre.

Au cours de la séance plénière du 1<sup>er</sup> juin 2018, Frank Lobigs (Institut für Journalistik, TU Dortmund) a donné à la COFEM un aperçu des plateformes numériques dans le contexte de la politique et de l'économie des médias, et porté une attention particulière aux effets de réseau directs et indirects. Intitulée "Plateformes: la révolution des médias. Bases de l'économie des médias et aspects politiques des médias", son intervention a eu pour objet la domination du marché de la publicité. Il y a notamment été

---

<sup>1</sup> [https://www.emek.admin.ch/inhalte/dokumentation/22.01.2018\\_Besonderheiten\\_von\\_Medien\\_im\\_digitalen\\_Zeitalter/F\\_Medias\\_a\\_l\\_ere\\_numerique\\_22.01.18.pdf](https://www.emek.admin.ch/inhalte/dokumentation/22.01.2018_Besonderheiten_von_Medien_im_digitalen_Zeitalter/F_Medias_a_l_ere_numerique_22.01.18.pdf)

question de savoir si les plateformes font effectivement office de filtres et si les plateformes commerciales représentent une solution ou plutôt un risque pour le contenu journalistique. Avec cette contribution, Lobigs fait suite à l'expertise qu'il a rédigée pour la COFEM en 2017. En outre, il a fourni une base de discussion pour la suite des travaux à la COFEM.

Abraham Bernstein, professeur d'informatique à l'Université de Zurich, a expliqué les plateformes numériques d'un point de vue informatique. Sa présentation a porté sur l'influence que les algorithmes peuvent avoir sur les processus individuels et sociaux d'acquisition et de distribution de l'information, et de prise de décision. Des représentants de l'OFCOM, du DETEC et de la Chancellerie fédérale ont participé à cet échange de deux heures organisé par la COFEM.

Dans le cadre de la retraite des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018 à Coire, les spécialistes du droit Bertil Cottier (Università della Svizzera italiana) et Florent Thouvenin (Université de Zurich) ont examiné le sujet de leur point de vue et ont en particulier cherché à déterminer dans quelle mesure une réglementation spécifique était nécessaire et à quoi elle pourrait ressembler.

Egalement invité à la retraite, Martin Braschler de la Haute école de sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a présenté les mythes engendrés par la numérisation et l'information, notamment liés aux algorithmes, aux moteurs de recherche et aux bulles de filtrage. Ingénieur en informatique, il a examiné la numérisation au carrefour entre la technologie et l'homme.

Les experts invités à la séance, qui s'est déroulée à Bienne le 23 novembre 2018, se sont penchés sur le développement et la mise en place des nouvelles plateformes numériques. Dans le cadre d'une table ronde, Dennis Bühler (Republik), Mickael Rochat (Kapaw), Axel Breuer (Contenno), Edouard Lambelet (Finity), Marc Lamarche (Swisspay) et Natalia Tsarkova (Tribo) ont présenté leurs concepts et produits, et répondu aux questions de la Commission sur le développement des médias traditionnels et des nouveaux médias et sur l'évolution du journalisme.

## **2 L'engagement de la COFEM dans le contexte des dossiers actuels de politique des médias**

### **2.1 La nouvelle loi fédérale sur les médias électroniques (LME)**

En 2018, la COFEM a aussi participé à titre consultatif aux discussions sur la LME. Elle a eu des échanges continus avec l'OFCOM et elle a apporté une contribution sur des points spécifiques aux responsables de projet de cet office à différents stades du processus. La COFEM et les responsables de projet de l'OFCOM ont examiné en profondeur les principales critiques reçues dans le cadre de la consultation. Celles-ci concernaient notamment le soutien financier (traitement des textes en ligne et des abonnements numériques), le traitement des radios commerciales, la pertinence du service public régional et sa place dans le cadre de la prise en considération de la presse régionale ainsi que la création d'une nouvelle autorité réglementaire (COMME).

En tant qu'acteur indépendant, la COFEM a participé à la consultation des offices<sup>2</sup> au printemps et à la consultation en été.

En outre, une rencontre avec la conseillère fédérale Doris Leuthard a eu lieu le 3 septembre 2018. Avec la ministre en charge des médias, la COFEM a abordé divers points alors en discussion dans le cadre des travaux sur la LME. Ce faisant, elle a rempli sa tâche principale, à savoir conseiller les départements (en particulier le DETEC) et le Conseil fédéral.

---

<sup>2</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/organisation/bases-legales/consultations/consultation-sur-la-nouvelle-loi-sur-les-medias-electroniques.html>

## 2.2 Autres participations à des consultations et des consultations des offices

L'année dernière, la COFEM a également participé à la consultation sur le renouvellement de la concession SSR<sup>3</sup>, à la consultation sur la révision partielle de l'ORTV, ainsi qu'à la consultation des offices sur la Stratégie numérique 2.0<sup>4</sup>.

## 3 La Commission et le secrétariat

### 3.1 Autoréflexion

Comme chaque année, la COFEM a pris le temps, lors de sa retraite, de porter un regard critique sur son travail et de repenser son rôle. Compte tenu de la charge de plus en plus lourde qui pèse sur certains de ses membres, elle a cherché comment mieux répartir les travaux de la commission et comment les membres pourraient s'engager et s'impliquer davantage - en tenant compte toujours des capacités limitées d'un organe de milice.

Les membres ont également examiné le profil de la Commission au vu de son renouvellement complet pour la législature 2020 - 2023. Compte tenu des questions politiques à venir et des tendances futures, la Commission a conclu qu'il convenait de le renforcer encore davantage. Les membres de la COFEM ont souligné en particulier le manque d'expertise dans les domaines des technologies de l'information, de la numérisation et de l'intelligence artificielle.

Pour la COFEM, le respect des quotas exigés par la Chancellerie fédérale en ce qui concerne le genre et les régions linguistiques est primordial. S'agissant de la représentation des femmes, la Commission a même exprimé le souhait d'atteindre à moyen terme une représentation paritaire.

### 3.2 Composition de la COFEM

La COFEM a connu deux démissions en 2018. Bernard Maissen est parti fin avril pour prendre les fonctions de vice-directeur de l'OFCOM et chef de la division Médias. Barbara Bassi, secrétaire syndicale de Syndicom et journaliste, a annoncé sa démission fin mai. Elle a pris cette décision, car elle n'est plus active dans le secteur des médias et de la communication depuis un certain temps.

Etant donné le prochain renouvellement complet de la Commission pour la législature 2020 – 2023 en janvier 2020, le DETEC a décidé, d'entente avec la COFEM et l'OFCOM, de laisser ces deux postes vacants pour l'instant, ce qui permettra également de tenir compte des idées et de la priorité thématique de la nouvelle cheffe du DETEC, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, pour la composition de la COFEM.

Les changements survenus en 2018, n'ont pas permis à la COFEM de respecter les quotas exigés par la Confédération en ce qui concerne le genre et les régions linguistiques. Avec actuellement seulement trois membres francophones, un membre de langue romanche et aucun représentant de la Suisse italienne, la Suisse latine est un peu sous-représentée. Neuf membres sont germanophones. La proportion de femmes est tombée à 23% depuis le départ de Barbara Bassi. La COFEM a commencé l'année 2019 avec trois femmes et 10 hommes; 13 des 15 sièges sont occupés.

### 3.3 Secrétariat, divers

Le secrétariat est inchangé – un poste à 80%, occupé par Martina Leonarz.

Marcel Regnotto a assisté aux séances plénières en tant que chef *ad interim* de la Section des médias jusqu'à l'élection du nouveau vice-directeur de l'OFCOM, Bernard Maissen, le 1<sup>er</sup> mai 2018 (qui a remplacé Roberta Cattaneo). Le nouveau vice-directeur a ensuite participé aux réunions de la COFEM avec le directeur Philipp Metzger, à titre consultatif.

---

<sup>3</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/organisation/bases-legales/consultations/consultation-sur-la-concession-ssr-srg.html>

<sup>4</sup> <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/organisation/bases-legales/consultations/consultation-revision-ortv-2018.html>

## 4 Aperçu: Calendrier et contacts

### 4.1 Calendrier des séances

En 2018, la Commission s'est réunie aux dates suivantes:

Date	Activités en bref / Invités
<b>25 janvier 2018</b> <b>Fribourg</b>	Discussion à propos de l'avis à donner sur la révision partielle de l'ORTV; introduction de l'OFCOM sur le projet de renouvellement de la concession SSR; discussion à propos du document du groupe de travail sur le journalisme. Invité: Samuel Studer (OFCOM, spécialiste des médias)
<b>7 mars 2018</b> <b>Berne</b>	Discussion sur la LME; discussion à propos de l'avis à donner sur le renouvellement de la concession SSR; discussion à propos du document du groupe de travail sur le journalisme Participation de la COFEM au déjeuner de travail du groupe parlementaire "Médias et communication" consacré au thème "Le paysage des médias en Suisse après la votation sur No Billag". Invitée: Susanne Marxer (OFCOM, co-cheffe de la section Droit des médias et cheffe du projet LME)
<b>27 avril 2018</b> <b>Delémont</b>	LME: Résultats de la consultation des offices et discussion; rencontre avec des représentants des médias du canton du Jura et du Jura bernois; présentation du document du groupe de travail sur le journalisme Invités: Rémy Chételat (Le Quotidien Jurassien); Marcello del Zio (Canal Alpha), David Eray (Président du Gouvernement Jurassien); Muriel Schindelholz (Le Quotidien Jurassien); Pierre Steulet (Radio BMJ FM), Susanne Marxer (OFCOM, co-cheffe de la section Droit des médias et cheffe du projet LME)
<b>1<sup>er</sup> juin 2018</b> <b>Zurich</b>	Echange et discussion sur la LME (résultats de la consultation des offices); discussion sur le document du groupe de travail sur le journalisme; contributions et discussion sur la "révolution des médias induite par les plateformes". Invités: Frank Lobigs, professeur de journalisme, Technische Universität Dortmund; Susanne Marxer (OFCOM, co-cheffe de la section Droit des médias et cheffe du projet LME); Simona Schmid (OFCOM, spécialiste des médias), Samuel Studer (OFCOM, spécialiste des médias)
<b>1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018</b> <b>Coire (Retraite)</b>	Bilan et perspectives des travaux de la COFEM; plateformes numériques: contribution du groupe de travail, contribution d'un point de vue réglementaire, contribution d'un point de vue technologique; échange avec des représentants des médias et des organisations linguistiques du canton des Grisons; échange sur la LME avec l'OFCOM; groupe de travail sur le journalisme: contribution et discussion; visite guidée de la RTR Invités: Martina Gammeter (Posta Ladina), Gian Michael (ANR), Johannes Flury (Lia Rumantscha); Bertil Cottier (USI), Laurent Thouvenin (UZH), Martin Braschler (ZHAW); Oliver Gerber, Manuel Bertschi, Claudia Eugster, Samuel Studer, Simona Schmid, Susanne Marxer, René Wehrin (tous OFCOM)
<b>23 novembre 2018</b> <b>Bienne</b>	Echange et discussion sur la LME (vue d'ensemble des avis recueillis lors de la consultation); échange avec des start-ups innovantes dans le domaine des plateformes; bilan et avenir de la COFEM: thèmes, orientation, mandat Invités: Dennis Bühler (Republik), Mickael Rochat (Kapaw), Axel Breuer (Contentno), Edouard Lambelet (Finity), Marc Lamarche (Swisspay), Natalia Tsarkova (Tribo), Simona Schmid (OFCOM, spécialiste des médias)

## **4.2 Réunions ultérieures**

En 2018, les groupes de travail "Journalisme" et "Plateformes" se sont réunis lors de diverses séances de travail afin de préparer des documents à l'intention de la COFEM. Un engagement supplémentaire - en partie sous la forme de conférences téléphoniques - a également été pris par divers membres dans le cadre de consultations et de consultations des offices.

## **4.3 Présidium élargi**

A la première séance plénière du 25 janvier 2018, Sylvia Egli von Matt et Hans-Peter Rohner ont été confirmés dans leur rôle de vice-présidents pour deux années supplémentaires.

En 2018, le présidium élargi (président, vice-président, secrétariat) a tenu régulièrement des conférences téléphoniques et des réunions. Outre la planification et le contenu des sessions plénières, il a été question de la coordination des représentations à l'extérieur ainsi que du programme annuel et de l'orientation de la COFEM.

En sa qualité de président de la COFEM, Otfried Jarren a participé à diverses manifestations publiques. Le 22 juin 2018, il a notamment accepté une invitation à la Trimediale de Düsseldorf, où il a discuté du thème "Broadcast yourself ! Regulate yourself? - Les plateformes vidéo au cœur de la réglementation des médias" avec d'autres experts réunis pour une table ronde.

La vice-présidente et le vice-président ont également représenté la COFEM à diverses occasions. Par exemple, Sylvia Egli von Matt a participé à la table ronde "Education aux médias à l'école" (initiée par le MAZ) et à la réunion du réseau des jeunes journalistes. Hans-Peter Rohner a pris part à la conférence des rédacteurs en chef, organisée par l'association "Schweizer Medien" (VSM).



## Membres de la COFEM 2018

Membres de la COFEM au 31 décembre 2018

Membres	Domaine d'activité, positions
Otfried Jarren, président de la Commission	Université de Zurich, IKMZ, Institut für Kommunikationswissenschaft & Medienforschung, professeur
Nicolas Antille	Vice-président de Suissedigital, Association des réseaux de communication
François Besençon	Président Section Suisse Romande : Communication Suisse
Sylvia Egli von Matt, vice-présidente	Spécialiste indépendante
Ladina Heimgartner	Directrice de Radiotelevision Svizra Rumantscha, directrice générale suppléante de la SSR
Bea Knecht	Présidente du conseil d'administration de Zattoo
Philip Kübler	Directeur de ProLitteris
Andrea Masüger	Conseil d'administration de Samedia, journaliste
Manuel Puppis	Université de Fribourg, DCM, Département des sciences de la communication et des médias, professeur ordinaire
Hans-Peter Rohner, Vice-président	Membre du conseil d'administration, investisseur dans la branche des médias
Markus Ruoss	Membre du comité de l'Association suisse des radios privées VSP
Markus Spillmann	Propriétaire/CEO de SPILLMANN Publizistik, Strategie, Management GmbH
Urs Thalmann	Directeur d'Impressum

### Secrétariat, représentation de l'OFCOM (état au 31 décembre 2018)

Martina Leonarz	Cheffe du secrétariat de la COFEM
Philipp Metzger	Représentant de l'OFCOM, directeur
Bernard Maissen	Représentant de l'OFCOM, chef de la division Médias